



Factsheet: Robeco Capital Growth Funds Robeco Sustainable European Stars Equities E EUR

Rapport mensuel au 31-12-24

Durée indéterminée

Catégorie: Action Européennes

VNI: **148,62** EUR

Rating Morningstar™: ★★ ★

Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissements. La notation Morningstar de ★ à ★★★★★ constitue une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds d'investissement, tenant compte des risques et des coûts imputés. Elle ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé selon une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score. Ensuite ils reçoivent d'une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, 5 étoiles sont prévues pour 10% des scores les plus élevés, 4 étoiles pour les 22,5% suivants, 3 étoiles pour les 35% intermédiaires, 2 étoiles pour les 22,5% suivants, et 1 étoile pour les 10% les moins performants. La notation est calculée mensuellement en fonction du rendement historique sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir. Les compartiments qui n'existent pas encore depuis 3 ans ne recevront pas de notation. Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul, veuillez vous référer à <https://www.morningstar.com/views/research/ratings>.

Politique d'investissement

Le fonds investit dans des actions de pays européens. La sélection de ces titres est basée sur une analyse fondamentale. La stratégie est basée sur la conviction essentielle que les entreprises surperformeront sur le long terme et que l'impact de durabilité fait l'objet de recherches insuffisantes, est sous-estimé et finalement sous-valorisé par les marchés de capitaux. La stratégie associe la recherche ESG et l'analyse propriétaires au sein d'un cadre d'investissement discipliné et propriétaire pour déterminer la valeur intrinsèque des sociétés.

Notre approche de valorisation rigoureuse tire profit de la sous-valorisation du marché, ce qui se traduit par un portefeuille concentré de titres de haute qualité présentant des valorisations attractives et un potentiel supérieur pour surperformer l'indice de référence sur plusieurs indicateurs environnementaux et financiers.

Une équipe de recherche interne, spécialisée dans l'investissement durable (ID), intègre l'analyse de durabilité d'importance financière du secteur et des entreprises individuelles dans les thèses d'investissement.

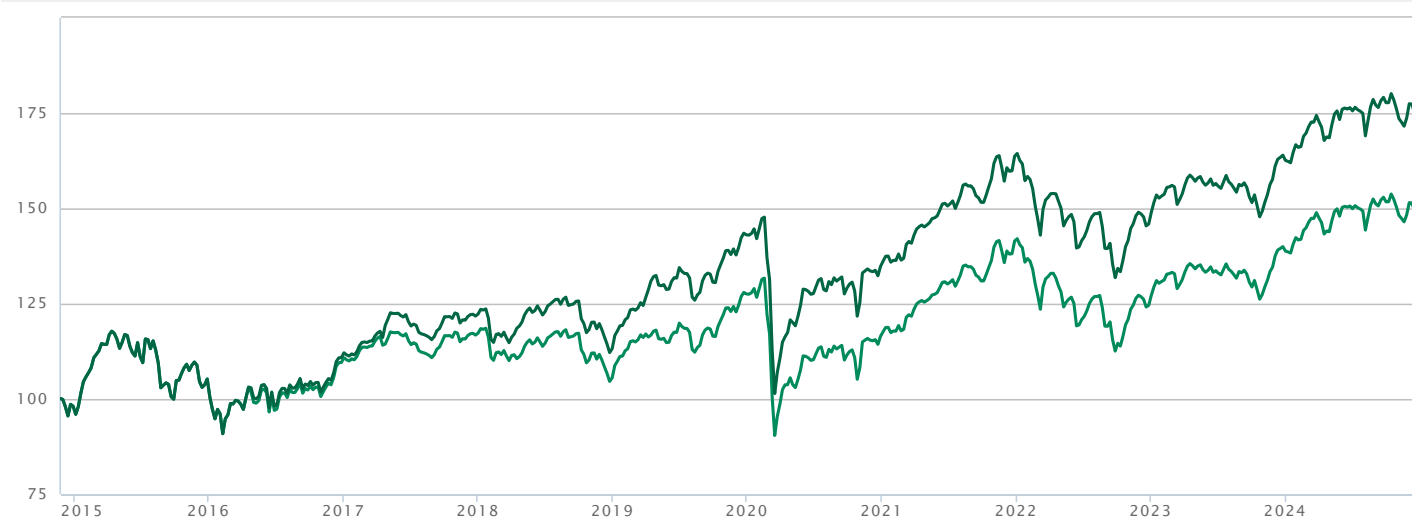
Pour réduire toute possibilité de grands écarts de devises liés à l'indice de référence augmentant le niveau de risque, le fonds peut adapter son exposition en fonction des pondérations en devises de l'indice de référence en effectuant des transactions de change à terme.

Le fonds vise à enregistrer une sur-performance en prenant des positions qui dévient de l'indice de référence.

Cette Part du fonds distribuera un dividende.

Cette politique de placement fait partie intégrante de la fiche d'informations clés pour l'investisseur.

Évolution de 100 € investis dans ce compartiment depuis 26-11-14 au 31-12-24



■ Robeco Capital Growth Funds Robeco Sustainable European Stars Equities E EUR (sans les dividendes bruts éventuels)

■ Robeco Capital Growth Funds Robeco Sustainable European Stars Equities E EUR (compte tenu des dividendes bruts éventuels réinvestis)

Source: Infront, basée sur les informations fournies par des tierces parties. Le graphique est basé sur les années précédentes et ne constitue donc pas d'indicateur fiable pour l'avenir.

Rendements

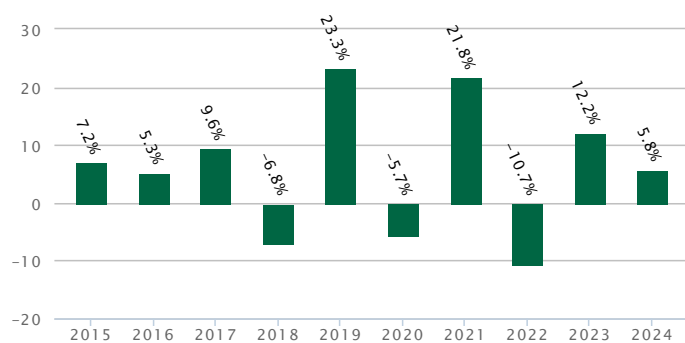
Rendements bruts cumulés (moins d'un an) et annualisés (un an ou plus) au 31-12-24*

	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Robeco Capital Growth Funds Robeco Sustainable European Stars Equities E EUR	-0,63%	-2,94%	+5,77%	+5,77%	+1,94%	+4,00%	+5,86%	+5,61%

* depuis le début de l'année

Rendements bruts par année calendrier au 31-12-24*

(par année calendrier, l'année comptable se clôturant le 31 décembre)



■ Robeco Capital Growth Funds Robeco Sustainable European Stars Equities E EUR

* Les rendements bruts mentionnés sont calculés dans la devise du fonds (compartiment de sicav), compte tenu des dividendes éventuels distribués et ne tiennent pas compte des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes. Les prestations indiquées sont celles du passé et ne constituent pas une garantie pour les prestations futures. Source: Infront

Dividendes bruts

Distribue un dividende	Oui
Périodicité des dividendes	dividende annuel

Dividendes historiques

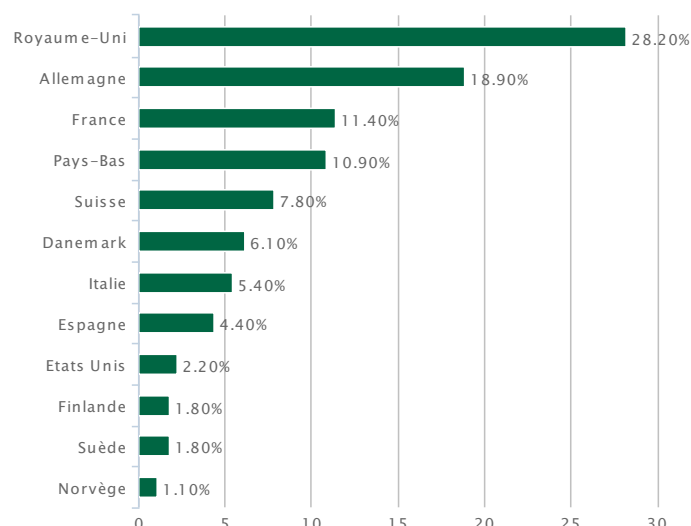
2022	Date de paiement	28-04-22
	Date ex-dividende	20-04-22
	Dividende brut	1,59 EUR
2020	Date de paiement	30-04-20
	Date ex-dividende	30-04-20
	Dividende brut	1,66 EUR
	Date de paiement	30-04-20
	Date ex-dividende	22-04-20
	Dividende brut	1,66 EUR
2019	Date de paiement	11-04-19
	Date ex-dividende	11-04-19
	Dividende brut	2,65 EUR
	Date de paiement	11-04-19
	Date ex-dividende	04-04-19
	Dividende brut	2,65 EUR
2018	Date de paiement	20-04-18
	Date ex-dividende	13-04-18
	Dividende brut	3,12 EUR

Composition

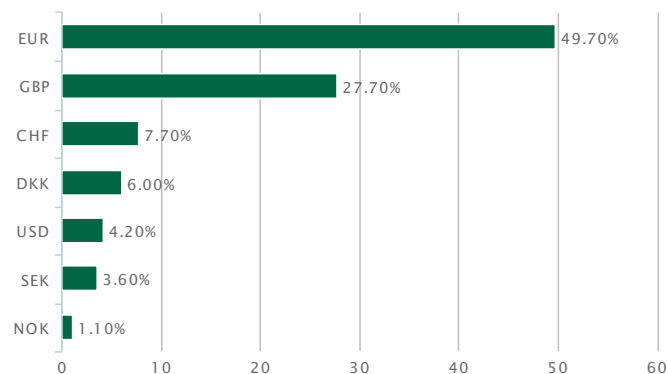
Positions principales

SAP SE	4,24%
Unilever PLC	3,88%
AstraZeneca PLC	3,74%
ASML Holding NV	3,68%
Deutsche Telekom AG	3,65%
Allianz SE	3,39%
Novo Nordisk A/S	3,34%
Intesa Sanpaolo SpA	3,21%
NATIONAL GRID PLC	3,07%
RELX PLC	2,82%

Répartition géographique



Répartition par devise



Caractéristiques

Général

Type de parts	Actions de distribution
Taille de la classe d'actions	Pas disponible
Taille du compartiment	632.721.859,95 EUR
Devise	EUR
Code ISIN	LU1143725361
Benchmark	MSCI Europe Index TRN
Horizon d'investissement	Minimum 5 ans
Structure juridique	Compartiment de société d'investissement de droit luxembourgeois Robeco Capital Growth Funds
Compartiment de	Robeco Capital Growth Funds
Service financier	CACEIS Belgium S.A., Avenue du Port 86C Bte 320, 1000 Bruxelles
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles
Société de gestion	Robeco Luxembourg S.A.
Gestionnaire(s)	Kai Fachinger

L'indicateur de risque



Les données historiques, telles qu'utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, ne sont pas une indication fiable du futur profil de risque. Il n'est pas garanti que la catégorie risque et bénéfice indiquée reste inchangée. Elle peut varier au fil du temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un placement sans risque. Les actions sont en général plus volatiles que les obligations. Les fonds actions à concentration mondiale ou régionale sur des marchés développés sont bien répartis sur plusieurs pays et secteurs, les rendant moins sensibles aux fluctuations de cours.

Les données suivantes sont jugées importantes pour ce fonds, et ne sont pas reflétées (adéquatement) par l'indicateur :

- Aucun risque supplémentaire n'étant pas reflété (adéquatement) par l'indicateur, n'a été identifié pour ce fonds.

Frais

Frais d'entrée (par souscription)	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 25 000 EUR: 2,50% • 25 000 à 49 999 EUR: 2,25% • 50 000 à 74 999 EUR: 2,00% • 75 000 EUR ou plus: 1,50%
-----------------------------------	---

Valeur nette d'inventaire (VNI)

Première VNI	100,31 EUR au 26-11-14
--------------	------------------------

Périodicité	Quotidienne
Publication sur le site internet	https://www.tijd.be https://www.lecho.be

Dates appliquées pour les ordres

Ordres reçus par Nagelmackers avant	14h, le jour J où J est un jour ouvrable
Date d'évaluation du cours	J
Date-valeur	J+3

Frais de sortie	Pas d'application
Frais de gestion	1,25%
Frais courants	1.46%. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.
Frais de conversion	Maximum 1,00%
Commission de performance	Pas d'application
Swing price	D'application, et sur la base de la discrétion du gestionnaire du fonds. Nous faisons référence au prospectus pour l'exécution spécifique de ce principe.
Anti-dilution levy	Aucun
Droits de garde sur compte-titres	Gratuit en cas de conservation sur un compte-titres chez Nagelmackers S.A.






Fiscalité belge

Taxe sur Opérations de Bourse (TOB.)*	Pas d'application
Précompte mobilier sur dividende*	30%
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS)*	Pas d'application

Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS) de 30% pour tout investisseur personne physique résident fiscal belge sur tout ou partie de la plus-value réalisée lors du remboursement de part(s) de fonds de placement qui investissent plus de 10% de leurs actifs directement ou indirectement en créances (obligations, liquidités...). En cas de moins-value, aucun précompte mobilier n'est dû.

* Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

Documents

 Document d'informations clés	français
 Document d'informations clés	néerlandais
 Prospectus	anglais
 Rapport annuel	anglais
 Rapport semestriel	anglais

Le prospectus, le document informations clés pour l'investisseur, l'estimation des frais avant transaction et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur le site web : <https://www.nagelmackers.be/nl/fondsen>

Lexique

HIGH YIELD BONDS: Titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une mauvaise notation de crédit. Ils offrent des rendements plus élevés, mais sont associés à des risques plus grands pour les investisseurs.

EMERGING MARKETS HARD CURRENCY: titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents, émis en devise forte (USD ou EUR)

FIXED INCOME: Placements au taux fixes, comme des obligations et des liquidités.

INVESTMENT GRADE: Notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation certifient une bonne à très bonne solvabilité. Ceci signifie un rating de BBB- ou supérieur chez Standard & Poor's ou un rating identique chez Moody's ou Fitch. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial.

VOLATILITÉ: La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

SOLVABILITÉ (RATING): Mesure de la capacité d'une personne, d'un État ou d'une entreprise à payer ses dettes. Plus la solvabilité est élevée, plus il est facile d'obtenir des prêts auprès de tiers.

SWING PRICING: Le swing pricing est une technique qui sert à éliminer l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire d'un fonds ou compartiment provoqué par les entrées et sorties de participants dans ce fonds ou compartiment. Cette technique vise à protéger les participants du fonds ou compartiment qui ne veulent pas en sortir. Dans la pratique, ce sont les participants entrants ou sortants qui supportent les coûts engendrés par leurs transactions.

AUTRE: La mention "Autre" présente sur un graphique fait référence aux instruments qui ne figurent pas dans la répartition appliquée.

PAYS EMERGENTS: Les marchés émergents sont des nations où l'activité sociale et entrepreneuriale se développe rapidement et qui sont sur la voie de l'industrialisation.

Taxe anti-dilution: Le fonds peut choisir de facturer des frais supplémentaires à l'entrée ou à la sortie. Cela n'est possible que lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le produit de la taxe est directement affecté au fonds.

SFDR: Le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour empêcher l'écoblanchiment et pour accroître la transparence sur les déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.

répartition des échéances: répartition (graphique) des échéances des obligations

répartition par notation: Distribution (graphique) des notations des obligations dans le portefeuille du fonds.

Informations légales

- Par le terme « fonds », il faut comprendre sicav (société d'investissement à capital variable), ou le compartiment de la sicav, ou un fonds commun de placement.
- **Il convient de prendre toute décision d'investissement dans l'instrument financier visé dans le présent document après avoir pris connaissance de la version la plus récente du prospectus et des Informations Clés pour l'Investisseur.**
- Les informations reprises dans ce reporting ne tiennent pas compte de la situation financière, de l'expérience, des connaissances et des objectifs d'investissement propres à chaque investisseur : il est dès lors indiqué à chaque investisseur potentiel de recueillir des informations supplémentaires auprès de son agence Nagelmackers.
- La rédaction de ce document s'effectue par Nagelmackers sur la base de sources sélectionnées avec la plus grande attention, et considérées complètes et fiables.

Editeur responsable : Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles - 0404.140.107

Toute plainte peut être adressée à l'attention du Service Plaintes de la Banque Nagelmackers S.A. (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be. Vous pouvez aussi vous adresser au promoteur de l'OPC : Robeco Luxembourg S.A. 5, Rue Heienhaff te L-1736 Senningerberg Grand Duchy of Luxembourg. Vous pouvez aussi vous adresser à l'autorité compétente pour les services bancaires et d'investissement ainsi que pour la distribution d'instruments financiers (Ombudsman pour les contentieux financiers, Boulevard du Roi Albert II 8 à 1000 Bruxelles) via Ombudsman@Ombudsfin.be.

Powered by

